

RECUEIL DES RESSOURCES

COLLOQUE TRAJETVI

RESSOURCE GUIDE

TRAJETVI CONFERENCE

septembre 2021

RESSOURCES

RESOURCES

Si vous êtes en **danger immédiat**, appelez 911 ; if you are in **immediate danger**, call 911.

AU QUÉBEC IN QUÉBEC

SOS VIOLENCE CONJUGALE	SITE WEB ; WEBSITE	1-800-363-9010
VIOLENCE INFO	SITE WEB ; WEBSITE	418 667-8770
CENTRES D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (CAVAC)	SITE WEB ; WEBSITE	1-866-532-2822
CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS)	SITE WEB ; WEBSITE	1-877-717-5252
CENTRE DE SOLIDARITÉ LESBIENNE	SITE WEB ; WEBSITE	1-800-363-9010
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PRÉVENTION DU SUICIDE (AQPS)	SITE WEB ; WEBSITE	1-866-277-3553
FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC (FAQ)	SITE WEB ; WEBSITE	1-800-363-0322
LE REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ)	SITE WEB ; WEBSITE	1-877-842-6354
REGROUPEMENT DES SERVICES D'INTERVENTION DE CRISE DU QUÉBEC	SITE WEB ; WEBSITE	1-866-277-3553
LA LIGNE PARENTS	SITE WEB ; WEBSITE	1-800-361-5085
TEL-AIDE	SITE WEB ; WEBSITE	514 935-1101
TEL-JEUNES	SITE WEB ; WEBSITE	1-800-263-2266
CENTRE DE RÉFÉRENCE DU GRAND MONTRÉAL	SITE WEB ; WEBSITE	514-527-1375
SERVICE D'ENTRAIDE PASSERELLE	SITE WEB ; WEBSITE	514-878-3456

TROUVER DU SOUTIEN PROFESSIONNEL

FIND PROFESSIONAL SUPPORT/HELP/ASSISTANCE

ORDRE PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX DU QUÉBEC	SITE WEB ; WEBSITE	1-888-731-9420
ORDRE PROFESSIONNEL DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC	SITE WEB ; WEBSITE	1-800-561-1223

RESSOURCES

RESOURCES

AILLEURS AU CANADA

ELSEWHERE IN CANADA

LISTE DES RESSOURCES NATIONALES PAR PROVINCE <i>LIST OF NATIONAL RESOURCES BY PROVINCE</i>	EN FRANÇAIS	IN ENGLISH
HÉBERGEMENT FEMMES CANADA <i>WOMEN'S SHELTER CANADA</i>	EN FRANÇAIS	IN ENGLISH

ON – FEM'AIDE	SITE WEB ; WEBSITE	1-877-336-2433
ON – ASSAULTED WOMEN'S HELPLINE	SITE WEB ; WEBSITE	1-866-863-0511
NB – L' ACCUEIL SAINTE-FAMILLE	SITE WEB ; WEBSITE	506-395-1500
AB – FAMILY VIOLENCE INFO LINE	SITE WEB ; WEBSITE	780-310-1818
BC – VICTIMLINK BC	SITE WEB ; WEBSITE	1-800-563-0808
MB – FAMILY VIOLENCE HELPLINE	SITE WEB ; WEBSITE	1-877-977-0007
NL – TRANSITION HOUSE ASSOCIATION OF NEWFOUNDLAND AND LABRADOR	SITE WEB ; WEBSITE	709-739-6759
NT – YWCA	SITE WEB ; WEBSITE	1-866-223-7775
NS – TRANSITION HOUSE ASSOCIATION OF NOVA SCOTIA	SITE WEB ; WEBSITE	1-902-429-7287
NU – QIMAAVIK TRANSITION HOUSE	SITE WEB ; WEBSITE	867-979-4500
PE – PEI FAMILY VIOLENCE PREVENTION SERVICES	SITE WEB ; WEBSITE	1-800-240-9894
SK – ABUSED WOMEN'S CRISIS LINE	SITE WEB ; WEBSITE	1-888-338-0880

AILLEURS DANS LE MONDE

ELSEWHERE IN THE WORLD

FR	FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES	SITE WEB ; WEBSITE
BE	ÉCOUTE VIOLENCES CONJUGALES	SITE WEB ; WEBSITE
DZ	RÉSEAU WASSILIA	SITE WEB ; WEBSITE
GB	ENGLAND 24-HOUR NATIONAL DOMESTIC ABUSE HELPLINE	SITE WEB ; WEBSITE
GB	NORTHERN IRELAND DOMESTIC AND SEXUAL ABUSE HELPLINE	SITE WEB ; WEBSITE
GB	FREEPHONE NATIONAL DOMESTIC VIOLENCE HELPLINE	SITE WEB ; WEBSITE
LU	FEMMES EN DÉTRESSE	SITE WEB ; WEBSITE
US	NATIONAL DOMESTIC VIOLENCE HOTLINE	SITE WEB ; WEBSITE

RESSOURCES

RESOURCES

NOS PARTENAIRES

OUR PARTNERS

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES	SITE WEB ; WEBSITE	514-526-9037
CÔTÉ COUR – CSSS JEANNE-MANCE	BROCHURE	514-868-9577
FÉDÉRATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES	SITE WEB ; WEBSITE	514-878-9757
FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.	SITE WEB ; WEBSITE	1-800-363-0322
INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC	SITE WEB ; WEBSITE	418-650-5115
L'ALLIANCE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE POUR FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	SITE WEB ; WEBSITE	514-409-7070
LA SÉJOURNELLE		819-537-4181
L'R DES CENTRES DE FEMMES	SITE WEB ; WEBSITE	514-876-9965
REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	SITE WEB ; WEBSITE	514-878-9134
RELAIS-FEMMES	SITE WEB ; WEBSITE	514 878-1212
RÉSEAU DES CAVAC	SITE WEB ; WEBSITE	1-866-532-2822
TABLE CARREFOUR VIOLENCE CONJUGALE QUÉBEC-MÉTRO	SITE WEB ; WEBSITE	418-446-4343
TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL	SITE WEB ; WEBSITE	514-303-0328
TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE ET AGRSSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE LAVAL	SITE WEB ; WEBSITE	514-436-4743
TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE EN VIOLENCE CONJUGALE ET AGRSSIONS SEXUELLES DE LA RÉGION DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN	SITE WEB ; WEBSITE	418-618-1046

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS¹

Je m'interroge

Des réponses pour y voir plus clair.

Est-ce que je peux contacter une ressource d'aide si je ne suis pas certaine que je subis de la violence conjugale?

Absolument! Les contacter représente justement une façon de trouver quelqu'un avec qui vous pourrez discuter et réfléchir à sa situation pour y voir plus clair. Il n'est donc pas nécessaire d'être certaine que la situation est bel et bien de la violence conjugale. Peu importe la situation qui crée un malaise avec un partenaire, les organismes sont là pour vous aider à trouver des ressources qui pourront vous accompagner et vous soutenir.

Quelqu'un de mon entourage vit de la violence conjugale, qui peut m'aider?

Il est difficile de constater qu'une personne qu'on aime est victime de violence conjugale. Le premier réflexe qu'on peut avoir est de tenter de la sortir de cette situation ou de la convaincre de quitter au plus vite. Dans les faits, quitter une situation de violence conjugale est très difficile et comporte plusieurs enjeux qui viennent compliquer la situation et mettre en péril la sécurité de la victime et de ses enfants. C'est pourquoi il faut éviter ce type d'approche. Vous faites bien de chercher du soutien avant d'intervenir. Plusieurs services sont disponibles pour vous aider. Vous pouvez contacter l'une des intervenantes de SOS Violence Conjugale ou encore consulter les SOS-INFO disponibles dans la section Outils de leur site web. Vous pouvez également vous référer à la section "Ressources" de ce présent document.

RÉFÉRENCES

1. SOS Violence conjugale. <https://sosviolenceconjugale.ca/fr/j-ai-besoin-d-aide>

MYTHES ET RÉALITÉS ²

Mythe : La violence conjugale est un problème qui touche uniquement certains groupes et certaines couches de la société.

Réalité : La violence conjugale se retrouve dans tous les groupes sociaux, économiques et culturels. Des études semblent toutefois indiquer que certaines personnes sont plus à risque.

Mythe : La violence conjugale est un problème d'ordre privé.

Réalité : La violence conjugale est un problème d'ordre social. Plusieurs actes violents commis dans un contexte conjugal sont des infractions inscrites au Code criminel.

Mythe : La violence conjugale est une chicane de couple.

Réalité : Certaines caractéristiques présentes dans la relation de couple sont des indices de violence conjugale. Un rapport de force inégal, la peur, l'isolement, l'emprise de l'un et la soumission de l'autre dans le couple reflètent un contexte de violence conjugale.³ La chicane de couple est quant à elle l'expression d'une mésentente entre deux personnes dans un rapport égalitaire qui peut se manifester par la colère et l'agressivité.

Voir aussi l'encadré - Violence conjugale ou chicane de couple?

Mythe : Il peut arriver que les victimes poussent l'agresseur à avoir recours à la violence.

Réalité : Il n'y a pas de provocation, sinon des événements déclencheurs qui deviennent des « prétextes » à la violence. La personne qui agresse est responsable de ses actes. Aucune situation ou événement ne justifie le recours à la violence.

RÉFÉRENCES

2. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/mythes-et-realites#ref>

3. Prud'homme, D. et Riendeau, L. (2004). Contexte de violence conjugale ou chicane de ménage: bien faire la distinction afin de mieux intervenir. Extrait des Actes du 4ième colloque de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes.

MYTHES ET RÉALITÉS

Mythe : L'usage d'alcool est la principale cause de la violence conjugale.

Réalité : La consommation abusive d'alcool constitue un facteur de risque parmi d'autres dans le fait de commettre de la violence à l'endroit d'un partenaire^{2,3} La consommation d'alcool n'est toutefois pas une condition suffisante pour expliquer la violence conjugale et ne peut pas constituer une excuse à l'agressivité et à la violence.

Mythe : La violence conjugale est une « perte de contrôle ».

Réalité : Selon la Politique d'intervention en matière de violence conjugale, la violence conjugale « (...) ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle ».⁴

Mythe : Les victimes qui restent avec un conjoint violent ne veulent pas s'en sortir.

Réalité : Plusieurs raisons complexes expliquent pourquoi les victimes restent avec l'agresseur.

Mythe : Les enfants ne sont pas affectés par la violence conjugale lorsqu'ils n'en sont pas directement la cible.

Selon l'article 38c de la Loi sur la protection de la jeunesse, l'exposition d'un enfant à la violence conjugale, même s'il n'en est pas la cible, constitue une forme de mauvais traitements psychologiques à l'endroit de l'enfant et peut compromettre la sécurité et le développement de l'enfant.

Les enfants exposés à la violence conjugale sont plus susceptibles de présenter un ensemble de séquelles affectant leur fonctionnement, dont les symptômes de stress post-traumatique. Ces séquelles peuvent persister à l'âge adulte.

RÉFÉRENCES

4. Gouvernement du Québec (1995). Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer. Québec: Gouvernement du Québec.